



République Française
Département de l'Yonne
Communauté de Communes Yonne-Nord
Mairie de COURLON-SUR-YONNE
Tél:03.86.66.80.34
mairie-courlonsurYonne@wanadoo.fr



Courlon-sur-Yonne,
Le 3 Octobre 2024

**Objet : REFECTION VOIRIE RD 470
AV. CHARLES MAZIERE**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons que des travaux routiers auront lieu la semaine du 14 au 18 octobre sur la départementale 470 (avenue Charles Mazière). Ce chantier sera réalisé sous déviation. Un arrêté d'interdiction de stationnement et de circulation sur cette voirie prendra effet dès le **lundi 14 de jour comme de nuit**.

Une déviation sera organisée depuis l'intersection de la RD 70/470 (la maison de mil homme) par la RD 70 Vinneuf et RD 23 pour rejoindre Courlon, cet itinéraire de substitution s'appliquera dans les deux sens de circulation.

Une signalisation sera posée sur la Rue des Mérens et Rue du Port ainsi que Rue de la Grange aux Pesmes afin d'informer les usagers.

Les riverains de la rue Charles Mazière doivent prendre toutes les mesures nécessaires afin de sortir leurs véhicules avant 8 h du matin pendant la durée du chantier.

La Mairie reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, nos sincères salutations.

Mme le Maire,

RANGDET Christina

